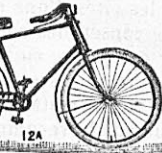


à bas prix : genre kangourou, de con- t en bon état. [282] M. MORER, libraire, Bulle.

vendre : cle à 2 places (tandem). Eug. ANSERMOT, au château [267]

— Pas d'intermédiaires.



GRAND CHOIX D'ACCESSOIRES. Pneumatique Ia, 370.— Caoutch. creux Ia, 250.— concessionnaire général riques : (H313F) UDI, Fribourg, des Chanoines 121.

ENTION! de transformation chez Emile BER- langer-confiseur, à re à vendre dès ce exceptionnel tou- andises ci-après dé- rs, bonbons fourrés, oites chocolat, sur- es en tous genres, nes 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, mais, s 100 kg. [319] a Société dramatique la uéria représentera, dans grande salle de la Maison es, les 15, 22, 29 avril ns, le drame émouvant : tres rouges. Le Comité.

MACIES et Gavin, pharmaciens, iser le public de Bulle et artir du premier mai leurs fermées à tour de rôle, le à 7 heures du soir. [237]

le serrurier. orme le public qu'il a re rurier de J. FORSTER, en en magasin des fourneaux, portant de son atelier. travaux en bâtiments et nant son état. avantageux.

min Gatschmann, maître-serrurier. haufour de La Tour-de- pert dès le 26 avril. ENNI, Joseph, tuilier.

IBONS salés, de qualité extra échantillons à 14 fr. 80 (H1414Q) 14 fr. 70 les 10 kg. ger, Boswyl (Arg.)

emande uilleuse active et intel- ASQUIER, robes et confec- [326]

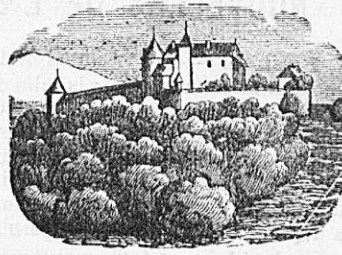
ise-repasseuse. nt de s'établir à Bulle, Nicolas Gez, comme blan- ense. Travail prompt et dérés. Marie GROSS

RET, la plus célèbre nde. Consultations pour , pertes, héritages, ma- affaires de familles. S'a- Assallit 23, Nice (Alpes- (Hc4373L) [301]

nz, imprimeur-éditeur.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Four la Suisse: 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>25</sup> 10<sup>13</sup> 2<sup>05</sup> 8<sup>00</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>00</sup> 12<sup>58</sup> 4<sup>28</sup> 10<sup>13</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 cent. la ligne.

Lettres et argent franco de port.

BULLE, le 27 avril 1894.

### NOUVELLES DE LA SUISSE

Or. — Afin de répandre l'or un peu partout dans le pays, le paiement des employés fédéraux se fait exclusivement en or.

Blés. — La Commission fédérale pour l'achat des blés a repoussé la première proposition de M. de Grenus, commissaire fédéral, concernant le remplacement du blé par des provisions de farine.

Quant au projet de créer des dépôts fédéraux de blés, il est renvoyé pour examen aux départements du chemin de fer et du commerce.

Encore une loterie. — La paroisse d'Ulrichen (vallée de Conches) a reconstruit son église il y a une douzaine d'années. Les fondements menaçant ruine, le département de justice et police vient d'en interdire l'accès aux fidèles. Il va falloir reconstruire l'édifice d'une manière complète. Le Conseil d'Etat et l'évêque du diocèse viennent d'autoriser dans ce but la constitution d'une loterie qui comprendra 20,000 billets à 1 fr.

Ce sont décidément les églises qui propagent dans nos populations le goût du jeu. Singulière aberration! On a donné l'exemple à Berne, à Neuchâtel, à Fribourg, etc., et, comme il était mauvais, il a été rapidement suivi.

Avis aux collectionneurs de timbres. — A l'occasion des noces d'argent de l'empereur et de l'impératrice du Japon, deux timbres-poste viennent d'être créés, qui feront évidemment la joie des collectionneurs.

Au centre se trouve gravé un chrysanthème; de chaque côté une grue, symbole de la longévité; en haut et en bas, en japonais et en anglais, l'inscription ordinaire : Postes impériales japonaises, et enfin une légende, dont voici la traduction : Cérémono-

nie du grand vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Berne. — Les socialistes porteront au Conseil national, en remplacement de M. Brunner, décédé, l'avocat Steck. Ils porteront 8 candidats au Grand Conseil, dont MM. Steck et Wassilieff.

Uri. — Lundi, un garçon de 15 ans, qui se trouvait dans une forêt près de Silenen, a été atteint à la tête par un bloc de rocher qui roulait du haut de la montagne. Il a été tué sur le coup.

Argovie. — La réunion cantonale des démocrates qui a eu lieu à Brugg, dimanche, comptait quatre cents participants. Elle a entendu des rapports de M. Frei, conseiller d'Etat, sur la question du droit au travail; de M. Künzli, colonel, sur l'initiative des deux francs; de M. Forrer, conseiller national, sur l'assurance contre les maladies. Ce dernier a fait savoir qu'il avait modifié son projet en ce sens que l'assurance serait étendue aux femmes et aux enfants, moyennant une prime annuelle de 5 fr. pour la femme et pour chacun des enfants.

L'assemblée s'est prononcée presque à l'unanimité contre les trois initiatives du droit au travail, de la répartition des deux francs et de l'assurance obligatoire Greulich.

Tessin. — Du rapport provisoire sur l'incident de Ponte-Tresa, il résulte que l'embarcation sur laquelle le douanier italien Chezzi a tiré deux coups de feu se dirigeait de la rive suisse à la rive italienne. Les deux jeunes gens qui la montaient étaient des pêcheurs avantageusement connus et non des contrebandiers. Chezzi a tiré à grenailles. Le pêcheur Zenari a été tué sur le coup, l'autre, Zanoni, a été blessé au bras. La population du village suisse était si indignée qu'il a fallu toute l'énergie du maire pour l'empêcher de se livrer à des représailles. Le meurtrier a été arrêté et incarcéré.

Vaud. — M. Spelterini fera dimanche sa deuxième ascension à Vevey avec l'Urania, que le mauvais temps a empêché d'avoir lieu dimanche dernier.

### FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

## FLEUR-DE-MER

PAR

POTONIE-PIERRE

C'est à la pointe de Keroman; toute petite, avant qu'elle sût marcher, on la posait sur les galets que la mer avait laissés humides ou sur un lit de goémons bruns entre deux rocs. Et, pendant que son frère détachait les berniques ou les moules, elle s'endormait tranquille au bruit de la mer qui balançait les bateaux de pêcheurs, ou, ses grands yeux verts fixés sur l'horizon, elle rêvait ses songes articulés d'enfant et aspirait la vie et la nature.

Elle avait poussé, bercée par les rudes brises, fortifiée par la vie commune avec les grandes lames, le rivage aride et les tempêtes sonores.

L'hiver, lorsque les barques ne pouvaient sortir et que les filets séchaient au vent, elle s'asseyait sur la pointe d'un rocher et, transpercée par l'air froid et salin, elle trouvait de farouches bonheurs dans la brutalité de la bise qui, dans ses bourrasques, confondait son être avec la mer sombre et profonde, secouée jusque dans ses abîmes, avec l'air balayé sous le ciel noir.

Et quand il faisait beau, elle parlait à l'aube avec son père et son frère, et sa voix au timbre grave se mêlait à la leur lorsqu'ils entonnaient le chant mélancolique et large que les pêcheurs disent à l'océan. Elle l'aimait, ce ciel bleu sans limites qui reflétait sa gaieté dans le sillage du bateau; tout au loin, dans le grand espace libre et fier, il lui semblait entendre rêver sa jeunesse et bondir sa souplesse vigoureuse.

O'était maintenant une jeune fille aux larges épaules, aux jambes brunes sous le court jupon. Ses pieds nus, bien cambrés, bravaient les cailloux et grimpaient aux rochers avec l'agilité d'un chat. Dans son corsage noir, elle aimait à glis-

ser les œillets parfumés des sables et sa tête fine, au teint mat, toute droite sur sa haute taille, semblait dire : Salut à la vie, au grand air, à la mer immense!

En quittant la pointe de Keroman et en s'enfonçant de dix minutes dans les terres, on trouvait un petit hameau, près d'une vaste prairie, parfumée au printemps de hyacinthes et de narcisses, constellée de boutons d'or et de marguerites en aussi grand nombre que les brins de foin épais et embaumés, sous lesquels on pouvait tout entier disparaître, sans rien voir autre chose que le ciel et les insectes d'or au-dessus de soi, sans entendre rien que le bruissement vague des hautes herbes et le langage des petites bêtes des prés.

Cette prairie, d'où l'on apercevait à travers les arbres la mer au loin, descendait jusqu'à des champs de blé.

De l'autre côté du hameau, c'était un ancien castel tout pantelant, avec des murs couverts de lierre et, à la porte, sous un grand arbre et devant les fermes du village, contre les granges où beuglaient les vaches, près des ruisseaux pleins de purin, qu'on laissait perdre des fumiers devant le seuil, au milieu de l'odeur de lait, de paille fraîche, une toute petite église traversée par une dalle noire, tombeau des seigneurs de Keroman.

Des deux côtés de l'autel rustique, deux basses armoires contenant des crânes et des fleurs fanées, et, au pied de l'autel, dans de grossières faïences, de larges bouquets frais cueillis.

Derrrière les maisons du hameau et à quelques pas dans le petit chemin qui partait de la chapelle, un bois de chênes et de châtaigniers, puis un bois de sapin qui, dans la même direction que la prairie, rejoignait doucement la mer en devenant de moins en moins épais.

C'était là, dans ces toutes petites fermes à une seule chambre, chambre dans laquelle il y avait une place réservée pour quelque bête, porc ou mouton, où les lits se enperposaient ou se fermaient en armoires, où, près du grand foyer, au fond duquel on faisait les crêpes, était toujours dressée une table chargée de la miche de pain et de la moche de beurre, c'était là que se faisaient les festins du pardon, là et dans la grande prairie, à l'époque où les foin venaient d'être coupés.

— Un tailleur zuricois habitant la placette du Grand-St-Jean, à Lausanne, s'est suicidé dans son domicile d'un coup de vetterli. On ignore les motifs de sa triste détermination; le chagrin n'y serait pas étranger : le malheureux avait perdu sa femme il y a peu de temps.

Valais. — Rouiller, auteur de l'assassinat du gendarme Bellon à Trois-Torrents, vient d'être arrêté à Tunis. Il avait réussi à passer la frontière et à s'embarquer avec des papiers au nom de Défago, de Val-d'Illiez. On ignore si ses papiers sont authentiques ou faux et, dans le premier cas, comment Rouiller se les est procurés.

— Le tribunal cantonal a confirmé la peine de mort (6 voix contre 1) contre Crescence Zenklusen, malgré une habile défense des avocats Kuntschen et Perrig. Il y aura recours en grâce au Grand Conseil.

Neuchâtel. — On a trouvé lundi matin, après du bain des dames, à Colombier, le cadavre d'un homme de 31 ans, le nommé G., de son vivant associé et voyageur d'une maison de commerce à la Neuveville. Les constatations auxquelles a procédé la justice de paix d'Auvernier ont permis d'établir que la mort de G. est due à un suicide. Le malheureux avait avalé une partie du contenu d'une fiole de poison et s'était tiré en outre un coup de revolver dans la bouche. Avant de mourir, il avait eu le temps de remettre la fiole et le revolver dans sa poche. Sur un papier écrit au crayon, il déclarait léguer ces deux objets à la maison de commerce où il était intéressé. On a trouvé sur lui plusieurs lettres et un chèque de 6000 fr. Ce sont, paraît-il, des chagrins d'amour qui ont poussé G. au suicide. Il avait été fiancé avec une jeune fille de Delémont. Le mariage s'était rompu. Dès lors, G. était atteint d'une noire mélancolie. On avait même dû l'interner pendant un an à Préfargier.

A la chapelle, on suspendait les ex-voto rustiques et de fleurs des champs.

Pour Notre-Dame de Keroman, on dressait dans le pré de hautes futailles, et le grand jour venu, pendant qu'alentour coulait le cidre à longs flots, pendant que des nuées de petites boutiques d'objets de dévotion, des marchands de gâteaux grossiers et de fruits foulaient le sol, hier encore vert et fleuri, les sons du binou et de la cornemuse rassemblaient filles et garçons et des rondes formidables se formaient autour des musiciens campagnards. Les danses bretonnes se déroulaient lentement et les couples se séparaient et se rapprochaient en cadence.

La plus recherchée des fillettes, la plus belle, la plus hardie, celle qui ne se lassait point, c'était Jeanne notre pêcheuse, et les gars, envieux de sa beauté, amoureux de sa force, l'avaient surnommée Fleur-de-Mer.

Un soir de pardon, il était huit heures et le soleil baissait déjà dans un ciel embrasé, la mer se couvrait d'un voile sombre et la fête était dans tout l'éclat de son bruyant tourbillon; les danses s'étaient animées, les gars, un peu montés par le cidre mousseux, serraient de plus près la taille de leur amoureux, et les filles riaient plus fort et jetaient des cris joyeux et perçants.

Fleur-de-Mer, qu'enlaçait amoureusement son galant et qui conduisait fièrement et gravement la plus belle danse, Fleur-de-Mer tout à coup disparut, et, pendant que la chaîne brisée appelait son brillant anneau, elle, dans un endroit écarté de la prairie, s'était glissée vers la boutique d'un pauvre marchand étranger; debout, près du léger comptoir, elle parlait avec animation.

Elle avait retiré sa petite coiffe et détaché l'épingle qui retenait sa chevelure noire comme l'aile du corbeau. Cette chevelure luxuriante, aux reflets moirés, lui couvrait les épaules de ses flots onduleux et tombait plus bas que la taille en soyeux replis.

Le marchand, un petit juif, ardaît de temps à autre sur cette parure luxueuse un regard de convoitise, puis baissait les yeux pour voiler son désir cupide.



NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — Les résultats de la souscription ouverte et close samedi par la ville de Paris dépassent l'imagination. Paris demandait 200 malheureux millions, au taux de 2 1/2 %, une misère ! On lui a offert exactement, en moins de douze heures, 17 milliards 962 millions et demi, dont il a été immédiatement versé un milliard et cinq millions. L'emprunt a dépassé tout ce qu'il était permis d'espérer.

— Le bâtiment de l'exposition de Lyon, où se réunissent les syndicats, s'est effondré vendredi et a entraîné dans sa chute plusieurs ouvriers ; ces derniers ont été plus ou moins gravement blessés. On croit que l'ouverture de l'exposition sera ajournée à cause de cet accident.

— Une terrible explosion s'est produite lundi après midi dans la fabrique de pièces d'artifice de M. Ruggieri, route de la Révolte, à Saint-Ouen. Un bâtiment a été complètement détruit. Un incendie assez considérable s'est déclaré à la suite de cette explosion. Les abords de l'usine sont sévèrement gardés. Les directeurs déclarent qu'un seul ouvrier a été blessé grièvement, mais le bruit court avec persistance à Saint-Ouen et à Saint-Denis que le nombre des victimes est assez considérable.

— Un affreux crime vient d'être découvert à Hauts-Vigneulles, près de Faulquemont (Lorraine annexée). Une jeune femme de cette localité a tué son mari à coups de hachette, et, aidée de son amant, elle a découpé le cadavre pour en faire bouillir les morceaux jusqu'à ce que les chairs se détachent des os. Elle a ensuite fait calciner ceux-ci dans l'âtre. Quant à la chair, elle en a nourri ses porcs. La disparition inexplicable de la victime de cet assassinat date de quelques mois ; ce sont des débris d'ossements incomplètement brûlés, trouvés dans la forêt voisine où on les avait cachés sous un amoncellement de pierres qui ont fait découvrir le crime et son auteur.

**Italie.** — Un médecin, qui revient du grand congrès médical, qui vient d'avoir lieu à Rome, trace dans le *Matin* un sombre tableau des finances italiennes et de la misère du peuple qui n'a pas d'argent et est écrasé d'impôts.

Les révélations de ce témoin peu suspect sont écrasantes.

« Le peuple manque de tout, faute d'argent pour exploiter la terre. On a peine à croire qu'il supporte encore 33 % d'impôts sur le revenu net du sol, 60 % en moyenne sur le revenu net des maisons. La misère est grande, plus grande probablement qu'on ne le dit ; et à 20 kilomètres de Rome seulement, à l'Est surtout, elle atteint dans certains villages des proportions qui en font une honte pour la civilisation.

» Inutile de parler de la rareté de l'argent. En vingt jours, je n'ai pas vu une pièce de dix sous. Je me trompe. Le train qui me conduisit à Rome s'arrêta dix minutes, au matin, à Civita-Vecchia. Deux officiers italiens prirent, tout près de moi, une tasse de café au lait. Coût : 25 cent. par tasse. On leur rendit une pièce de 50 centimes sur un billet d'une

— Voyons, dit-il enfin en soupirant de ses deux mains ces flocs d'ébène, combien vos cheveux ?

— Je ne sais, répondit-elle timidement, ils sont bien noirs.

— Les cheveux noirs sont sans valeur pour nous, fit-il d'un ton détaché.

— Eh bien, dites, reprit-elle, combien ?

— Un franc cinquante.

— Prenez, prononça-t-elle lentement, après avoir hésité une seconde, et elle s'approcha en tendant la tête avec un petit frissonnement.

Il avait à la main de grands ciseaux et sa figure ridée brillait d'un sourire intérieur de contentement.

— Jamais ! s'écria tout à coup une voix forte et vibrante. L'acheteur et la vendeuse demeurèrent stupéfaits.

— Jamais, répéta-t-on, un tel acte de vandalisme ne s'accomplira sous mes yeux. Mademoiselle, laissez-moi vous offrir un franc cinquante, ajouta en souriant l'homme tout jeune qui, d'un repli du fossé, avait fait irruption. Un franc cinquante, reprit-il avec une sorte de philosophie ironique, un tel trésor ! Moi je payerais des louis le bonheur de vous la tresser, cette chevelure merveilleuse.

Fleur-de-Mer leva la tête brusquement et le regarda d'un air de surprise et de méfiance.

— Si c'est pour mon galant que vous me le donnez, dit-elle, ce franc cinquante, je le prends et j'en achète tout de suite les deux grands cierges que je voulais offrir à Notre-Dame de Keroman ; je serai sûre ainsi qu'il ne tombera pas au sort.

Le jeune homme, un passant au Castel sans doute, hésita à son tour un instant. Lentement, il tendit les deux petites pièces et, en les déposant dans la main un peu rude de Fleur-de-Mer, il voulut presser les doigts souples.

— Merci, dit simplement Fleur-de-Mer en les retirant, mes mains vont ramener tout à l'heure, car ce soir je pars pour la pêche ; il ne faut pas les amollir.

Et, riieuse, elle s'enfuit légèrement. Le jeune homme entra en sifflant au castel, et le juif, oubliant sa déception, grommela d'un air épanoui :

— Bien joué, la petite pêcheuse !

lire (elle venait sans doute d'être donnée par quelque voyageur étranger). « Tiens, dit en riant à son camarade l'officier qui avait payé, il y en a donc encore une. *Ve! Ce n'est encore une!* »

» Quant à l'or, on n'en voit plus que chez les changeurs, où il faisait prime de 13 %, le billet de banque français faisant 13 fr. 50. Un petit commerçant auquel, un jour, n'ayant pas de papier italien sur moi, je donnais en paiement un louis de 10 fr., regardait ma pièce de l'air d'un homme auquel on veut passer de la fausse monnaie. Je vois, lui dis-je, qu'on ne paie plus personne en or, chez vous ? — Non, sauf le roi, dont la liste civile monte ainsi indirectement avec le change. »

— Entre Rome et Gênes, un individu a tenté de tuer pendant son sommeil un conducteur de train pour voler une somme de 15,000 livres. Le conducteur a reçu 16 blessures, dont une au cœur. Il a pu néanmoins donner l'alarme. L'assassin s'est enfui sans emporter les valeurs.

— Un violent incendie a complètement détruit la tannerie Bottazzi, à Gênes. Aucune victime humaine. Le dommage est de 200,000 fr. et la cause du sinistre purement accidentelle.

**Allemagne.** — A la Chambre des députés de Prusse, M. le ministre de Heyden a déclaré que la situation de l'agriculture est si sérieuse qu'elle mérite toute l'attention du gouvernement. La dette de l'agriculture s'est accrue dans les dix dernières années d'un milliard et demi et ces dernières années cette augmentation a été de deux cents à trois cents millions. Il faut trouver des remèdes à cette situation et la création de chambres de l'agriculture sera un remède partiel, à ce que croit le ministère.

**Autriche-Hongrie.** — Dimanche, à Holdmerzoe-Vazarhely, plusieurs centaines d'individus se sont rendus devant l'Hôtel de Ville, réclamant qu'on leur remît des brochures socialistes saisies la veille. La police voulut refouler les manifestants ; il se produisit une bagarre dans laquelle un gendarme fut blessé. La gendarmerie fit feu ; il y eut quatre tués et une cinquantaine de blessés, dont l'un mortellement. Finalement, la foule fut dispersée par les hussards ; soixante arrestations ont été opérées. La troupe fait des patrouilles.

**Russie.** — 200 personnes, arrêtées pour avoir célébré l'anniversaire de la révolution de Varsovie, ont été dirigées par mesure administrative sur les provinces éloignées de la Russie.

**Angleterre.** — Le *Figaro* publie la petite note suivante : « Un banquet de millionnaires, voilà une fête gastronomique à laquelle tout le monde voudrait bien assister. Ces jours-ci, M. le baron Hirsch a réuni, dans un grand banquet, au Savoy Hotel, à Londres, soixante de ses amis, tous au moins une fois millionnaires. La carte à payer s'est élevée à 1200 livres sterling, soit 30,000 fr. ! » C'était un banquet à 500 fr. par tête. On se demande ce que ces goinfres ont bien pu manger ou boire pour atteindre ce chiffre de cinq cents francs.

— Une violente tempête sévit sur la mer d'Irlande. 40 bateaux sont perdus ou ont été jetés sur la côte. Les victimes sont nombreuses.

**Portugal.** — On annonce de source officielle qu'il y a eu lundi, à Lisbonne, 104 nouveaux cas de choléra et 3 décès. Les autorités portugaises cherchent à cacher la vraie situation et arrêtent les dépêches privées.

**Grèce.** — Le nombre total des victimes du tremblement de terre dans la Locride est de 210 morts et 180 grièvement blessés. Dans les autres provinces, il y a 50 morts et une centaine de blessés.

**Etats-Unis.** — Les sans-travail avancent toujours. A Columbus, la police a essayé d'arrêter un train qui les transportait et qu'ils conduisaient eux-mêmes. Mais les sans-travail purent défendre leur train et continuer leur marche sur Washington sans être arrêtés.

**République Argentine.** — Le *New-York-Herald* publie une dépêche de Buenos-Ayres disant que le Portugal cherche à éviter de donner la satisfaction promise à la république Argentine au sujet de la reprise des insurgés brésiliens échappés du *Mindello*. La république Argentine envoie des vaisseaux de guerre à l'embouchure de la Plata pour arrêter les vaisseaux portugais et demander satisfaction. On craint un conflit des plus graves.

**Asie.** — On signale de graves inondations dans plusieurs localités de l'Asie-Mineure. 1500 maisons ont été détruites ; les victimes sont nombreuses.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 24 avril 1894. — M. l'abbé Jean Quartenoud, coadjuteur à Fribourg, est nommé chanoine de la Collégiale de Saint-Nicolas.

— On confirme dans leurs fonctions :

M. Max Vacheron, tit., greffier près le tribunal de l'arrondissement du Lac ;

M. Rodolphe Schorro, greffier près la justice de paix de Cormondes.

**Loterie de Fribourg.** — On lit dans la *Gazette de Lausanne* :

« Quoique le Conseil fédéral ait fait déjà quelques démarches pour dégager le crédit et le bon renom de la Confédération suisse de la plus édifante spéculation financière dans laquelle l'Etat de Fribourg persiste à se compromettre, l'équivoque subsiste néanmoins. C'est vrai surtout à l'étranger, où les particularités de notre organisation fédérative et la coexistence de gouvernements cantonaux et du gouvernement fédéral ne sont pas connues.

» Ainsi, un de nos lecteurs nous envoie de France un prospectus commercial d'un viticulteur-marchand de vin du Gard où, après les indications d'usage dans ce genre de documents et sous le prix courant de la marchandise offerte à la clientèle, on lit ceci en lettres noires :

*NOTA.* — Afin d'être reconnaissant à ceux qui voudront bien m'honorer de leur confiance, pour une pièce ou deux demi-pièces vin, je remettrai, à titre de gratification et dans chaque facture, un billet de la GRANDE LOTERIE de FRIBOURG (Suisse). Comme vous pouvez le voir sur le prospectus ci joint, cette loterie est très sérieuse et autorisée par le Gouvernement suisse, les lots sont payés par la Banque de l'Etat. Ainsi, en me faisant une simple commande, vous pouvez gagner de CINQ MILLE à DEUX CENT MILLE FRANCS.

» Nous attirons encore une fois l'attention du Conseil fédéral, et en particulier du département des finances, sur cette équivoque qui scandalise, à juste titre, le public.

» S'il convient au gouvernement de Fribourg de patronner des spéculations de cette nature, c'est son affaire et celui du peuple fribourgeois. Mais nous pensons qu'il est du devoir du Conseil fédéral de faire cesser sans plus de retard l'abus qu'on fait du nom suisse dans cette affaire.

» L'équivoque existe et subsiste. Nous serions même curieux de savoir, par la correspondance du sieur Richard, si on ne l'aide pas à vivre. Le Conseil fédéral ne peut pas rester indifférent à un pareil scandale. »

**Les élections de St-Gall et le vote proportionnel.** — Les dernières élections qui ont eu lieu dans le canton de St-Gall, soit pour l'élection du Conseil d'Etat, soit pour le renouvellement du Grand Conseil, nous fournissent une nouvelle preuve de la défectuosité du système électoral actuel qui est basé sur la majorité sans tenir compte de la minorité.

Ainsi, pour l'élection au Conseil d'Etat, 17,000 conservateurs ont 3 représentants ; les 18,000 libéraux n'en ont, par contre, que 2, tandis que les 6000 démocrates sont représentés au sein de cette autorité également par 2 représentants.

Il est vrai qu'aux élections pour le Grand Conseil, le parti libéral l'a emporté, ce qui ne peut que nous réjouir. Mais tandis que, pour les élections au Conseil d'Etat, les journaux du N° 13 trouvent que tout est pour le mieux, ils ne savent assez critiquer les résultats des élections pour le Grand Conseil. Le vote de la ville de St-Gall leur pèse principalement sur le cœur, parce que 2400 électeurs ont 18 députés, tandis que 1600 électeurs de la minorité n'ont aucun représentant, et la *Liberté* d'ajouter qu'une telle situation est tout simplement intenable et qu'il y aurait presque lieu de faire une petite révolution.

Nous prenons acte de cette indignation, seulement elle aurait également pu se manifester lors des élections générales dans la Gruyère en 1886, où 2500 conservateurs ont fait passer 17 députés, tandis que plus de 2000 libéraux n'obtenaient aucun représentant.

C'est pour faire cesser de telles injustices que nous désirons la représentation proportionnelle, soit dans le canton de St-Gall, soit surtout chez nous, dans le canton de Fribourg, où le Conseil d'Etat est taillé tout d'une pièce et use et abuse de ses pouvoirs.

**Une parole sensée.** — Dans la Nouvelle-Galles du Sud, on procède actuellement au renouvellement du parlement. Il paraît que la lutte est fort chaude entre les partisans qui se disputent les fauteuils du parlement et les passions politiques sont surchauffées.

Au milieu de ces de ces proclamations antipodes qu'en Europe modérée et sage s'est mal-archevêque de S... a déclaré dans une g... le choix de leurs c... surtout se baser s... hommes qui se prés... ère, a-t-il dit, voir... malhonnête catholique... divers cultes n'ont al... Cette opinion si c... clusions de l'article... Etat et Confédération... plaire aux rédacteur... politiques qui l'insp...

**Exposition na...** Directeur à Fribourg... Commission restreinte... nationale de Genève... tion et sciences).

**Une question...** revision a été accep... serait-il permis de... encore le Conseil d'... de loi concernant l'... tions communales... que ce projet était... de nouveau étouffer... Conseil et faire vote... le temps d'étudier?... Peuple fribourgeois

**Union timbr...** Cette société, fondé... tuellement une trent... dans une situation... les collectionneurs... vivement à se faire... but est de favoriser... sociétaires et de lu... bres faux.

La philatélie aya... progrès considérabl... s'y intéressant, nou... l'entrée dans l'Unio... Les statuts de ce... à M. H. Sormani, M...

**Brûlée vive.** mettre en deuil un... Willisau. M. Hecht... Estavayer pour y a... ses maîtres étant... jeune fille reçut l'o... lait. Malheureusement... eut la fatale idée... cela arrive presqu... éclata entre ses ma... de pétrole enflam... racher à ce mante... déjà si profondes q... reuse succombait à... time n'était âgée q...

**Bétail.** — La... levage de Schmitter... vendu à l'étranger... ont été faits par o... ont consisté en 20... soit en moyenne 7... marchés pour le m... tail est recherché... mesure que nous a... à la pureté des ra...

**Cour d'assis...** tion, le parquet cr... d'assises le nom... déjà, il y a quatre... tre commis à La... Gremion.

M. Grand prési... de Romont, a été... reur général sout... rod s'était chargé... Malgré de forte... vainquants faisai... voix contre 2, a-t... constaté quelques

**G R**

**G R**



FRIBOURG

du 24 avril 1894. —  
coadjuteur à Fribourg,  
régiale de Saint-Nicolas.  
fonctions :  
sifier près le tribunal de  
sifier près la justice de

— On lit dans la Ga-

ait fait déjà quelques  
édit et le bon renom  
la plus édifiante spéculé  
l'Etat de Fribourg  
l'équivoque subsiste  
ut à l'étranger, où les  
sation fédérative et la  
cantonaux et du gou-  
s connues.

nous envoie de France  
un viticulteur-marchand  
indications d'usage dans  
s le prix courant de la  
tèle, on lit ceci en let-

onnaissant à ceux qui  
ur confiance, pour une  
je remettrai, à titre de  
acture, un billet de la  
FRIBOURG (Suisse).  
r le prospectus ci joint,  
autorisée par le Gou-  
payés par la Banque  
isant une simple com-  
de CINQ MILLE à  
FRANCS.

ne fois l'attention du  
culier du département  
oque qui scandalise, à

ment de Fribourg de  
cette nature, c'est son  
ribourgeois. Mais nous  
du Conseil fédéral de  
d'abus qu'on fait du

subsiste. Nous serions  
la correspondance du  
pas à vivre. Le Conseil  
ndifférent à un pareil

all et le vote pro-  
res élections qui ont eu  
soit pour l'élection du  
nouvellement du Grand  
nouvelle preuve de la  
oral actuel qui est basé  
pte de la minorité.

Conseil d'Etat, 17,000  
tants; les 18,000 libé-  
2, tandis que les 6000  
au sein de cette autorité

pour le Grand Conseil,  
e qui ne peut que nous  
ar les élections au Con-  
13 trouvent que tout  
ent assez critiquer les  
Grand Conseil. Le vote  
e principalement sur le  
rs ont 18 députés, tan-  
minorité n'ont aucun  
ajouter qu'une telle si-  
ténable et qu'il y aurait  
te révolution.

indignation, seulement  
manifester lors des élec-  
re en 1886, où 2500  
17 députés, tandis que  
ient aucun représentant.  
elles injustices que nous  
oportionnelle, soit dans  
tout chez nous, dans le  
oncil d'Etat est taillé  
use de ses pouvoirs.

— Dans la Nouvelle-  
tuellement au renouvel-  
ait que la lutte est fort  
ui se disputent les fau-  
passions politiques sont

Au milieu de ces réclamations, de ces harangues, de ces proclamations aussi vides que creuses aux antipodes qu'en Europe, une seule parole, sensée, modérée et sage s'est fait entendre et c'est le cardinal-archevêque de Sydney, M. Moran, qui l'a dite. Il a déclaré dans une grande réunion publique que, dans le choix de leurs candidats, les électeurs devaient surtout se baser sur l'honnêteté et la probité des hommes qui se présentent à leurs suffrages. « Je préfère, a-t-il dit, voir élire un protestant honnête qu'un malhonnête catholique. La question religieuse, les divers cultes n'ont absolument rien à voir en politique. »

Cette opinion si diamétralement opposée aux conclusions de l'article de la Liberté, intitulé : *Commune, Etat et Confédération*, n'aura certes pas le don de plaire aux rédacteurs de ce journal et aux hommes politiques qui l'inspirent.

**Exposition nationale.** — M. Léon Genoud, directeur à Fribourg, a été nommé membre de la Commission restreinte du groupe 17 de l'Exposition nationale de Genève (éducation, littérature, instruction et sciences).

**Une question.** — Maintenant que notre petite révision a été acceptée par les Chambres fédérales, serait-il permis de demander quel scrupule retient encore le Conseil d'Etat à faire connaître son projet de loi concernant l'organisation de nos futures élections communales. M. Théraulaz a pourtant déclaré que ce projet était depuis longtemps rédigé. Veut-on de nouveau étouffer toute discussion aussi du Grand Conseil et faire voter une loi que personne n'aura eu le temps d'étudier? Quelle surprise ménage-t-on au Peuple fribourgeois?

**Union timbrologique fribourgeoise.** — Cette société, fondée il y a une année, compte actuellement une trentaine de membres et se trouve dans une situation prospère. Elle fait appel à tous les collectionneurs de timbres-poste et les engage vivement à se faire recevoir membres. Son principal but est de favoriser l'échange des timbres entre les sociétaires et de lutter contre les marchands de timbres faux.

La philatélie ayant fait, ces dernières années, des progrès considérables, et un grand nombre de dames s'y intéressant, nous recommandons à ces dernières l'entrée dans l'Union timbrologique.

Les statuts de cette société peuvent être demandés à M. H. Sormani, Neuveville 71, Fribourg.

**Brûlée vive.** — Un affreux accident vient de mettre en deuil une honorable famille lucernoise de Willisau. M. Hecht, forgeron, avait placé sa fille à Estavayer pour y apprendre le français. L'enfant de ses maîtres étant tombé subitement malade, cette jeune fille reçut l'ordre de chauffer vite un peu de lait. Malheureusement, pour activer la flamme, elle eut la fatale idée de se servir de pétrole. Comme cela arrive presque toujours, le bidon à pétrole éclata entre ses mains et la pauvre fille fut inondée de pétrole enflammé. On parvint à grand-peine à l'arracher à ce manteau de feu, mais les brûlures étaient déjà si profondes qu'au bout de dix jours la malheureuse succombait à ses horribles souffrances. La victime n'était âgée que de 16 ans.

**Bétail.** — La semaine dernière, le Syndicat d'élevage de Schmiten et des environs a de nouveau vendu à l'étranger du bétail de choix. Les achats ont été faits par ordre du gouvernement hongrois et ont consisté en 20 pièces de bétail payées 14,285 fr., soit en moyenne 714 fr. par tête. D'autres importants marchés pour le même pays sont prévus. Notre bétail est recherché et le sera toujours davantage à mesure que nous arriverons au perfectionnement et à la pureté des races.

GRUYÈRE

**Cour d'assises.** — A la suite d'une dénonciation, le parquet crut devoir renvoyer devant la cour d'assises le nommé Tinguely, François, soupçonné déjà, il y a quatre ans, d'avoir été l'auteur du meurtre commis à La Tour sur la personne d'Alexandre Gremion.

M. Grand présidait les débats; M. Nicolas Pernet, de Romont, a été désigné chef du jury. M. le procureur général soutenait l'acte d'accusation et M. Girod s'était chargé de la défense.

Malgré de fortes présomptions, les preuves convaincantes faisaient défaut; aussi le jury, par 10 voix contre 2, a-t-il libéré le prévenu. Les débats ont constaté quelques lacunes, lors de la première en-

quête, il y a quatre ans; sans ces omissions, il est probable que l'auteur de ce crime eût été découvert et puni.

Les journées de mercredi et de jeudi ont été occupées par la cause Tinguely; aujourd'hui, vendredi, la cour d'assises est réunie pour juger l'auteur présumé de l'incendie de la maison de M. Apollinaire Tercier, à Vuadens. L'accusé se nomme Alphonse Moret; le prévenu développe, pour la défense de son innocence, une faconde et une éloquence à rendre jaloux son défenseur. Nous ne connaissons pas encore le verdict du jury.

**Monnaie divisionnaire.** — Plusieurs journaux annoncent que les soldats du bataillon 15, après leur école de tir à Bulle, ont reçu leur solde en monnaie divisionnaire italienne et qu'ainsi le Département militaire remet en circulation les monnaies retirées par le Département des postes. Ceci est complètement faux, car le Département militaire n'a envoyé que des écus de 5 fr. et les fourriers ont naturellement dû en changer une partie dans nos magasins ou établissements pour régulariser la paie des soldats.

**Assurance libre du bétail.** — Une société d'assurance libre de l'espèce bovine de la commune de Vuippens vient de se faire inscrire dans la *Feuille suisse du commerce*, tandis qu'une société pareille, qui existait pour le cercle de justice de paix de Vuippens, a prononcé sa dissolution le 26 décembre dernier.

**Question d'actualité.** — Les socialistes ont obtenu qu'un projet de loi soit soumis à la votation du peuple sur le soi-disant droit au travail. Ne serait-il pas à propos, en réponse à cette provocation, de signer en masse une demande d'initiative pour une autre loi garantissant à tous et à chacun la liberté du travail que MM. les grévistes et agitateurs étrangers foulent aux pieds avec un sans-gêne parfait? Cette loi punirait les étrangers fauteurs de désordres de l'expulsion pure et simple.

Nous avons le droit de rester maîtres chez nous. J. S.

Nous renvoyons à notre prochain numéro la réponse au *Fribourgeois* à propos de ses objections contre l'assurance obligatoire.

CHRONIQUE AGRICOLE

**Situation.** — La pluie a transformé du tout au tout la situation agricole en ce qui concerne la perspective des récoltes, les prix des fourrages et ceux du bétail. Pour peu que le temps continue à être un peu propice, la 1<sup>re</sup> coupe des fourrages sera aussi abondante que hâtive. Déjà en beaucoup d'endroits, on a commencé à couper des seigles qui eussent été plus beaux sans la longue sécheresse pendant laquelle ils se sont développés, mais qui, cependant, sont déjà un appoint important dans l'alimentation des troupeaux. La perspective nouvelle a produit son effet sur le cours des fourrages qui sont en baisse. Par contre-coup, le bétail de vente voit ses prix hausser en proportion inverse. Les blés, les vins et autres articles agricoles sont pour le moment relégués à l'arrière-plan des préoccupations commerciales agricoles. Les craintes d'un retour du froid et de gels probables peuvent exercer une certaine influence sur le marché des vins, mais n'en ont pas encore eu sur les cours qui restent inchangés. On s'occupe activement par un temps favorable de l'écorçage et de la plantation des pommes de terre. Les autres travaux du printemps sont partout terminés.

**Blés et farines.** — Sur tous les marchés d'Europe, les cours conservent leur calme précédent. On ne voit pas que nulle part la meunerie mette beaucoup d'entrain aux achats. A Marseille, dont le marché nous intéresse particulièrement, puisque c'est lui qui règle en grande partie le cours de nos blés du pays, les affaires sont excessivement calmes et les cours inchangés avec cependant un peu de fermeté.

**Fourrages.** — La perspective d'une baisse prochaine des prix a amené sur le marché des quantités de fourrage auxquelles nous n'étions plus habitués depuis longtemps. Les prix s'en sont naturellement ressentis et de 11,50 à 14 fr. qu'ils étaient à Genève, ils sont tombés samedi dernier à 10 fr. 50 et 9 fr. les 100 kg. Le prix de la paille a baissé également, mais dans de moindres proportions; on l'a payée 7 à 9 fr. les 100 kg.

Cette baisse considérable de 3 fr. sur le foin est due aux provisions encore relativement fortes de la Haute-Savoie et du pays de Gex qui approvisionnent

le marché; mais dans le reste de la Suisse romande, la baisse sera moins considérable, les mêmes causes n'existant pas.

**Lait.** — On se demande généralement avec quelque inquiétude ce que vont devenir les prix du lait et si la baisse ne suivra pas forcément celle des fourrages. Pour le moment, les prix élevés du bétail et la rareté relative de celui-ci sont des raisons suffisantes au maintien des prix, à en juger par les ventes qui se font toujours aux mêmes prix que précédemment; dans la Suisse allemande, où les ventes touchent à leur fin, on en signale encore un grand nombre dans les prix de 12 à 15 fr. les 100 kg. Au canton de Vaud, on parle toujours du prix de 13 centimes et plus. (*Journal d'agriculture suisse.*)

FAITS DIVERS

Tartarin raconte ses chasses dans l'Inde. Il en est à sa rencontre avec le terrible serpent à lunettes :

— Je fus surpris tout d'abord. L'animal se glissa vers moi. Mais je le guettais et, d'un coup de canne, je lui fis sauter ses lunettes. Naturellement, il n'y vit goutte... j'étais sauvé!

PETITES RECETTES

**Migraine.** — Un médecin viennois vient de faire à l'Association médicale de Vienne une communication intéressante au sujet du soulagement de la migraine. Il suffirait, d'après lui, d'exercer pendant quelques instants une pression sur l'artère aorte abdominale, au niveau du creux de l'estomac, pour amener la cessation des maux de tête les plus violents.

**Un remède contre les névralgies.** — M. Leslie affirme que le sel pulvérisé (en prises ou en insufflation dans le nez) est un remède infailible contre les névralgies et les céphalgies de toute nature. Son action se manifesterait, dans la plupart des cas, presque instantanément. On sait d'ailleurs que le sel de cuisine est un remède contre la migraine.

BIBLIOGRAPHIE

Chez Attinger frères, à Neuchâtel, viennent de paraître les cahiers 4 et 5 de la *Cuisine de Rose-Marie*, par Mmes Deruz et Combe (10 centimes). Ils enseignent d'une façon aussi claire que pratique à apprêter les viandes et à accommoder les restes, à préparer les sauces, les légumes, les fruits, etc., etc. C'est en tous points excellent, rempli de bon conseil. Ce sont d'utiles petits livres à recommander et surtout à répandre. On devrait, aux promotions, en distribuer à chaque élève.

**F. Jelmoli**, dépôt de fabrique, Zurich, envoie à qui demande franco : Echantillon de *toiles-coton*, écru et blanchies, toutes largeurs de 28 c. par m. *Limo-gé, piqué, etc. Cotonne, crêpe, satin, Vichy, indienne*, etc., de 15 c. à fr. 1.45 par m., ainsi que ceux de tissu pour *dames et messieurs et couvertures*.

Pourquoi les dames

qui ont fait une cure de véritable Cognac Golliez ferrugineux le recommandent-elles si chaudement à leurs amies?

C'est parce qu'elles ont retrouvé leurs forces, un bon appétit et les belles couleurs de la santé, sans avoir ressenti la moindre crampes d'estomac, ni malaises, et sans avoir les dents attaquées, comme cela arrive si fréquemment avec les préparations à base de fer. Fortifiant par excellence de réputation universelle.

Exigez le véritable Cognac Golliez à la marque des Deux palmiers, le seul primé dans les expositions universelles de Paris 1889 et Barcelone 1888, outre 20 diplômes et médailles. Refusez les imitations!

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries. Vente en gros : Pharmacie Golliez, Morat.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . .	2 50	6 mois . .	5 —

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.



# Fabrique de soieries

G. Henneberg — Zurich.

Des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à 22 fr. 80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (env. 240 qual. et 2000 nuances diff.).  
 Damas-soie à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50  
 Foulards-soie > 1.50 > 6.55  
 Grenadines-soie > 1.50 > 14.85  
 Bengales-soie > 2.20 > 11.60  
 Robes de bal soie > —.65 > 20.50  
 Etoffe en soie écrue par robe > 16.65 > 77.50  
 Peluches-soie > 1.90 > 23.65  
 Satin pour mascarades > —.65 > 4.85  
 Dentelles-soie > 3.15 > 67.50  
 etc. — Echantillons par retour. [169]

Fabrique de de soieries G. Henneberg, Zurich.

## CONCIERGE

Ensuite de démission du titulaire, le poste de concierge aux bâtiments des écoles de la ville de Bulle est mis au concours.  
 Inscriptions au bureau du Conseil communal d'ici à samedi 28 courant, à 7 heures du soir.  
 Bulle, le 22 avril 1894.  
 [321] Le Secrétariat communal.

## Mises publiques.

Vu l'insuccès d'une partie de la première mise, l'hoirie F. Moura & Cie, à Bulle, exposent en vente les immeubles qu'ils possèdent rière les communes de Montbovon et Rossinière, comprenant scierie, logements, granges, écuries et prés.  
 Les mises auront lieu à l'hôtel de l'Écu, à Bulle, le **lundi 31 courant**, à 2 heures du jour.  
 [329]

## GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.  
 Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.  
 Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.  
 Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
 Moitié  
 Orges et avoines comprimées.  
 Bourre d'épeautre.  
 Grand choix d'avoines blanches.  
 GROS ET DÉTAIL  
 Prix très réduits. [17]  
 Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

## Société de tir de campagne de Maules.

Les jours fixés pour les exercices de tir obligatoires militaires sont les dimanches 29 avril, 6 et 27 mai. L'apport du livret de tir et de service est indispensable.  
 Maules, le 21 avril 1894.  
 Par ordre :  
 [324] Jules OBERSON, secrétaire.

## ENGRAIS CHIMIQUES DE FRIBOURG

Agence de Bulle :  
 FEIGEL & WÄBER  
 Louis Gapanz, voyageur.  
 Tous les jeudis, grande facilité pour les chargements, soit au magasin du camionnage, soit à l'entrepôt de la gare.  
 [126]

## Liquidation pour cause de santé.

A partir de ce jour, les soussignées vendront au rabais tous les articles en magasin, consistant en :  
 Toiles, cotonnes, cretonnes, doublures, articles pour tailleuses, flanelles, tapis, laines, cotons, corsets, gants, livres de piété. Faïence, verrerie, etc.  
 Conditions spéciales pour les personnes qui prendraient en bloc un genre de marchandises.  
 [278] E. Pasquier & Cie, Bulle.

## OUVERTURE des Bains des Colombettes le dimanche 6 mai

avec le concours d'une bonne musique.  
 Invitation cordiale. [331]  
 Se recommande G. MORET.

Vins de Schaffhouse et Thurg.  
 à 30, 35, 40, 45, 50, 60, 70 c. le litre, blanc ou rouge. Aux personnes solvables, je prête les fûts et accorde un terme jusqu'à la St-Martin. Tonnelets d'échant. de 20 60 litres contre remboursement.  
 [334] Werner-Karrer, Schaffhouse.

Le bois ne pourrit plus avec l'emploi du **Carbolinum**. En vente à l'Agence agricole Aug. BARRAS, Bulle.  
 PRIX TRÈS MODÉRÉS [333]

On demande une **apprentie-tailleuse** active et intelligente chez Mmes PASQUIER, robes et confections, à Bulle. [326]

## FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.  
 INSTALLATION DE PARATONNERRES.  
 BAINOIRES ET BAINS DE SIÈGE  
 Fabrication d'articles de laiterie. Boilles à lait en tôle étamée.  
 Location de couleuses avec foyer portatif.  
 ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE  
 Lampisterie, tubes et mèches.  
 Réparations en tous genres.  
 Dépôt du stérilisateur OETTI pour l'allaitement artificiel des enfants.  
 Dépôt de tuiles, ardoises, coke et briques réfractaires. [171]

## MAGGI

Gabriel Gremion, nég. à Gruyères, vient de recevoir de l'Extrait de viande en rations de 15 et de 10 c. ainsi que des Potages à la minute [171]

## Avis important aux amis de la pédale.

Vous trouverez à Romont, chez M. Perret, mécanicien : Pneumatiques Dunlop à 420 fr.; caoutchoucs creux à 350 fr. Machines d'occasion, depuis 250 fr.  
 Réparation et transformation de machines aux prix les plus modérés. [330]

## Sœurs PROGIN, à Bulle.

COTONS à tricoter, à crocheter, à marquer et à broder, nouveaux choix très beaux et de toutes nuances; prix baissés. — Joli assortiment d'ouvrages de dames, soit : serviettes à thé, tapis, pantoufles brodées, chemins de table, trousseaux de voyage, etc. Confection sur commande de tous ouvrages de ce genre, ainsi que tous genres de broderies au plumetis. — Tricotage à la main; bas, chaussettes, gants, trousseaux d'enfants; choix en magasin et confection sur commande. — LAINES à tricoter, à broder, laine autrichienne pour écharpes. — Mercerie, soie à broder, savonnettes et parfums. — Couronnes mortuaires, depuis 2 fr. jusqu'à 30 et 40 fr. Riche assortiment de FLEURS pour bouquets, mais d'église et croix d'enterrement, fenillages et fleurs dorées. — Papier-soie de toutes nuances. [157]

## ATTENTION!

Pour cause de transformation de commerce, chez Emile BERTHOUD, boulanger-confiseur, à Bulle, on offre à vendre dès ce jour à un prix exceptionnel toutes les marchandises ci-après désignées :  
 Rocks divers, bonbons fourrés, cartonnages, boîtes chocolat, surprises, décors en tous genres, ainsi que farines 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, maïs, son à 12 fr. les 100 kg. [319]

## Nouveau!

Farines, sons, maïs moulu et cassé, farines de lin, avoines, froment comprimé, bourre d'épeautre, etc.  
 PRIX RÉDUITS [310]  
 Chez Jos. CROTTI, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.

## PHARMACIES

MM. Sudan et Gavin, pharmaciens, ont l'honneur d'aviser le public de Bulle et des environs qu'à partir du premier mai leurs pharmacies seront fermées à tour de rôle, le dimanche, de midi à 7 heures du soir. [237]

## Petit Journal.

Seul dépôt autorisé par l'Administration. On peut se procurer tous les numéros parus ce mois chez M. A. BÜRGISSER, à la Civette, à Bulle. [315]

## A VENDRE

Un bon char de travail neuf, chez F. GRAND, maréchal, à Bulle. [314]

## Atelier de serrurier.

Le soussigné informe le public qu'il a repris l'atelier de serrurier de J. FORSTER, en cette ville.  
 Il aura toujours en magasin des fourneaux, des potagers, etc., sortant de son atelier.  
 Il se charge des travaux en bâtiments et de tous ceux concernant son état.  
 Prix avantageux.  
 Se recommande  
 Firmin Gutschmann, maître-serrurier. [253]

## GRAND DÉPÔT

## BEAU GROS SON

Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet.  
 [722] Casimir Pilloud, dépositaire.

## La charmante propriété de LA TOUR

ayant appartenu à feu Tiburce Bosson, est à vendre ou à louer. Entrée prochaine.  
 S'adresser à Louis DESBIOLLES, à Bulle. [119]

## A vendre à bas prix.

Un **bicyclette**, genre « kangourou », de construction solide et en bon état.  
 S'adresser à Ch. MORRELL, libraire, Bulle. [282]

## A vendre : Un triecyle à 2 places

(tandem).  
 S'adresser à Aug. ANSERMOT, au château de Gruyères. [267]

## Le chauffour

de la Tuilerie de La Tour-de-Trême est ouvert dès le 26 avril.  
 [327] YENNI, Joseph, tuilier.

## A louer :

Une belle chambre meublée, exposée au soleil. — S'adresser à Mme MULLER, voiturier, à Bulle. [280]

## A louer :

Rue de Vevey, N° 180, un joli logement réparé à neuf, avec jardin;  
 N° 183, un logement de 3 pièces avec veranda et jardin;  
 Un magasin pour entrepôt.  
 S'adresser à J. GRETENER. [332]

## Un jeune homme

fort et robuste est demandé comme **apprenti-maréchal**. Conditions favorables. — S'adresser au bureau du journal. [295]

Madame MORET, la plus célèbre somnambule du monde. Consultations pour maladies, recherches, pertes, héritages, mariages, commerce et affaires de familles. S'adresser par lettre rue Assalit 23, Nice (Alpes-Maritimes). (Hc4373L) [301]

## On demande

un jeune homme robuste et intelligent comme **apprenti** chez Jules PASQUIER, ferblantier, à Bulle. Conditions favorables. [196]

SUCRE DE MALT  
 DR. WANDER  
 NOMBREUX DIPLÔMES  
 ET  
 MÉDAILLES  
 Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

LESSIVE SOLEIL  
 DE ROUX & C<sup>o</sup>  
 EXPANSION  
 MORGES  
 Souvenez-vous  
 Lessive Soleil, grasse, perfectionnée, le meilleur produit de ce genre connu. L'essayer, c'est l'adopter.  
 Vente en gros : MANERA & C<sup>o</sup>, à Lausanne. — En vente dans tous les bons magasins d'épicerie. [415]

ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure  
 Extrait de malt chimiquement pur. Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires. Ferrugineux. Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. — Au quinquina. Tonique par excellence, fébrifuge, régénérateur des forces du système nerveux. Vermifuge. D'une absolue efficacité.  
 Contre la Coqueluche. Guérison presque toujours certaine. — Au phosphate de chaux. Excellente préparation contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants. — Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digest. — Sucre de malt et bonbons de malt. Précieux contre la toux, l'enrouement, l. glaires.  
 Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits  
 Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits  
 ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure [166]

## ATTENTION!

Raisins secs 1<sup>re</sup> qualité, ainsi que tous les articles nécessaires pour fabriquer un bon vin artificiel (y compris indication facile de la fabrication). Prix: 15 fr. pour 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement.  
 Oscar Roggen, à la Rive, Morat. [140] (H179F)

## Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires. S'adresser tous les jeudis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle. [814] P. Brunisholz.

## Gypserie, peinture et décoration. S. Borri & A. Papa, BULLE

Travail prompt et soigné. Prix très modérés. [122]



## PRIX DE L'ABONNÉ

Pour la Suisse: 1 an 6 francs  
 Etranger: 1 an, 9 fr.; payable d'avance  
 Prix du numéro  
 On s'abonne à tous les bureaux de poste.

## NOUVELLES

Militaire. — M. colonel d'artillerie de l'artillerie, à M. Otto Hebel, de tuellement instructeur constructeur en chef

Simplon. — L'examinateur le projet ingénieur et professeur italien; M. et M. Wagner, ingénieurs, à Vienne.

Exposition de Genève et de la commission des comités de plaisir la présence du groupe 22 (Société et d'utilité publique l'université; groupés), M. Amédée bourg; groupe 38 Grand.

Monnaies divisées la Revue :

Nos population patience, si la pédition les met dans bation dans les actions du petit commerce trait d'un aussi grand devait produire le maïs, dès maintenant de 2, 1 fr. et 50 sont déjà livrées circulation. De plus million de nos pièces

## FEUILLE

## UNE LUNE

De la mi-mai à la ractes du Niagara tout voyageur qui ment, les États de Canada.  
 Le spectacle est C'est un panorama fleuve immense qui d'une prise, avec roc, et bondit et se de l'exutoire qu'il vieil ami le lac On Quant à l'hospita le vivre et le couv francs — par tête, confort, aussi bien ment de chaque côté plusieurs milles, au en allées de parc, verts.

Suivant donc l'usage que Gregory

Reproduction interdite des gens de lettres.